

## FICHE SIGNALÉTIQUE N° .....

### De quoi s'agit-il ?

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Suggestion d'amélioration                   | <input type="checkbox"/> Insatisfaction client          |
| <input type="checkbox"/> Problème stagiaire                          | <input type="checkbox"/> Non-conformité d'une formation |
| <input type="checkbox"/> Demande modification de documents nationaux | <input type="checkbox"/> Autre                          |

Nom, date et lieu de la formation (le cas échéant) :

### Que proposez-vous ?

### Qui êtes-vous ?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Elève d'une formation            | <input type="checkbox"/> Parent d'élève en formation |
| <input type="checkbox"/> Personnel de l'école de conduite | <input type="checkbox"/> Autres :                    |

Nom, Prénom et coordonnées :

Date d'émission :

Merci de transmettre ce document au Responsable de l'Agence

A défaut de solution amiable, l'élève peut recourir gratuitement, dans les conditions prévues aux articles L. 512-1 et suivants et R. 612 L et suivants du code de la consommation à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de tout litige l'opposant à l'école de conduite, relatif au présent contrat : MCCA - 77 rue de Lourmel - 75015 PARIS

[servicemediation@mcca-mediation.fr](mailto:servicemediation@mcca-mediation.fr)

Avant de saisir le médiateur, l'élève doit avoir adressé au préalable une réclamation écrite à l'école de conduite. Il doit saisir le médiateur dans le délai d'un an maximum à compter de sa réclamation écrite.